



Savigny-Les-Beaune, le 20 octobre 2017

SAS François PARENT  
16 rue pierre JOIGNEAUX  
21200 BEAUNE

**Devis approximatif : Travaux de maçonnerie au 1 place de l'europe à POMMARD 21630**

	Quantité	P.U. HT.€	P. H.T.€
Réalisation de saignée au sol dans béton existant comprenant le sciage, le dégagement et le rebouchage après l'intervention de l'électricien.	22 ml	39,80	875,60
<b>MONTANT H.T</b>			875,60 €
<b>TVA à 20,00%</b>			175,12 €
<b>TOTAL T.T.C €</b>			1 050,72 €

**DELAI D'EXECUTION:** Les travaux devront être réalisés (livraison de la prestation) dans le délai de à compter de la date du versement de la totalité du premier acompte, ou à compter de la signature du devis si aucun acompte (art. L.114-1 et R.114-1 du code de la consommation: délai d'exécution : mention obligatoire pour tout devis supérieur à 500 € H.T.)

**REGLEMENT:** A réception de la facture, par chèque ou les conditions de règlement sont définies comme suit: 30% d'acompte à la signature du devis, 30% sur situation au cours des travaux, 40% à la présentation de la facture définitive. (il peut y avoir plusieurs situations ou demandes d'acompte en cours de travaux, dans ce cas les pourcentages varient en conséquences)

Ce devis n'est valable que pour l'exécution de l'ensemble des prestations. Pour les travaux supplémentaires, des avenants seront signés par les deux parties.

Le présent contrat est valable pour une durée de 3 mois. Passé ce délai, les prix seront actualisés selon les BT publiés dans le journal le Bâtiment Artisanal.

Sans règlement des situations prévues, les travaux pourront être suspendus.

En cas de retard du chantier non imputable à l'entreprise, les prix seront révisés suivant les index BT.

TVA acquittée sur les encaissements. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, nous vous précisons que tout retard de paiement au delà de 30 jours après la date de règlement citée donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Signature

**FRANÇOIS PARENT**  
"CHATEAU DES GUETTES"  
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE  
Tél. 03 80 22 61 85 - Fax 03 80 24 03 16

Signature du client, précédée de la mention

"Bon pour accord et commande. Devis reçu avant le début des travaux."

Bon pour accord & commande.  
Devis reçu avant le début  
des travaux"

